

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1913**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Gestion et conduite de chantiers forestiers

Nouvel intitulé : Forêt

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture , MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : Commission professionnelle consultative du ministère chargé de l'agriculture	Recteur de l'académie, Directeur régional de l'agriculture et de la forêt, Directeur régional de l'agriculture et de la forêt, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1967)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

213 Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

* Activités visées :

Le titulaire du bac pro ' Gestion et conduite de chantiers forestiers ' est capable de réaliser les activités décrites ci-après.

1. Gestion de l'entreprise de travaux forestiers :

- Il conçoit le développement de l'entreprise ;
- Il prend les décisions nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

2. Gestion de chantier :

- Il participe à l'établissement des devis ;
- Il prépare le chantier ;
- Il organise le chantier en fonction des instructions reçues et des moyens mis à sa disposition ;
- Il met en œuvre des travaux prévus dans le respect des règles et des techniques de sécurité ;
- Il utilise, prend soin et entretient en toute sécurité le matériel et les équipements qui lui sont confiés.

3. Réalisation de travaux :

- Il réalise des travaux d'entretien et de renouvellement des peuplements forestiers ;
- Il réalise des travaux d'abattage et de façonnage ;
- Il réalise les travaux de débusquage et de débardage ;
- Il peut réaliser des travaux ' connexes ' en milieu forestier.

4. Communication :

- Il assure l'encadrement d'équipe ;
- Il informe son supérieur hiérarchique de l'état d'avancement des travaux et des incidents éventuels, et propose des solutions ;
- Il communique avec les différents partenaires de l'organisation ;
- Il participe à la vie sociale et professionnelle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

* Secteur d'activité :

Le titulaire du baccalauréat professionnel ' Gestion et conduite de chantiers forestiers ' exerce son activité dans des organisations (NB : ces organisations sont des entreprises du secteur privé ainsi que des structures publiques) réalisant des travaux de sylviculture, de bûcheronnage et de débardage combinés ou non dans un même chantier. Ces travaux peuvent être réalisés pour le compte d'autrui (prestation de service) ou pour soi-même (travail en régie).

Ces organisations peuvent être des entreprises de travaux forestiers, des entreprises d'exploitation forestière, des scieries, des coopératives forestières, des propriétaires forestiers (publics ou privés), des groupements forestiers, des experts forestiers.

* Types d'emplois accessibles : - Chef d'entreprise de travaux forestiers,

- Chef d'équipe en travaux forestiers,
- Ouvrier hautement qualifié en travaux forestiers (réalisant des travaux dans un cadre d'autonomie).

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1201 : Bûcheronnage et élagage

A1205 : Sylviculture

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

- * Liste des épreuves obligatoires : E1 Expression, monde contemporain (épreuve commune à tous les baccalauréats professionnels ; deux parties : français et histoire-géographie)
- E 2 Langue vivante (allemand ou anglais ou espagnol ; épreuve commune à tous les baccalauréats professionnels)
- E3 Education physique et sportive (dispense possible à la demande pour les candidats libres et par la voie de la formation professionnelle continue ; épreuve commune à tous les baccalauréats professionnels)
- E4 Mathématiques et sciences (trois parties : mathématiques, sciences physiques, biologie-écologie)
- E5 Sciences appliquées et technologie
- E6 Le milieu professionnel
- E7 Les pratiques professionnelles

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury, présidé par un enseignant-chercheur, est composé de professeurs de l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage, et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.
En contrat d'apprentissage	X		Idem.
Après un parcours de formation continue	X		Idem.
En contrat de professionnalisation	X		Idem.
Par candidature individuelle	X		Idem.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Idem.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 95-663 modifié portant règlement général du baccalauréat professionnel (JO du 10 mai 1995)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 juillet 2002 portant création et fixant les conditions de délivrance du baccalauréat professionnel Gestion et conduite de chantiers forestiers (JO du 8 août 2002)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 pris pour application de l'article 900-1 du code du travail et des articles L. 335-5 et L. 335.6 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle (JO du 28 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : educagri.fr

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [Forêt](#)